

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

6 crédits	30.0 h + 15.0 h	Q1
-----------	-----------------	----

Enseignants	De Munck Alexandre ;Thilmany Jean ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Charleroi
Préalables	/
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable :</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • De résoudre sur le plan fiscal la plupart des problèmes rencontrés par les personnes physiques et les sociétés dans le cadre de leurs activités habituelles • D'optimiser leurs situations fiscales dans ces cas simples <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Examen écrit.</p> <p>L'étudiant sera jugé non seulement sur ses connaissances, mais également:</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur sa capacité à utiliser le Code des impôts sur les revenus 1992; • sur sa compréhension des mécanismes et règles propres à la fiscalité; • sur sa capacité à formuler une réponse claire et structurée aux questions posées.
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Cours magistral.</p> <p>Exercices intégrés au cours.</p> <p>Illustrations jurisprudentielles.</p>
Contenu	<p>1. L'impôt des personnes physiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notion d'impôt et principes généraux du droit fiscal belge • L'assiette de l'IPP • La famille • La fiscalité immobilière • La fiscalité mobilière • L'exercice de l'activité professionnelle • La cessation d'activité • L'impôt des non-résidents personnes physiques <p>2. L'impôt des sociétés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relations entre les normes comptables et normes fiscales • Personnes morales assujetties à l'impôt • Bénéfices imposables • Déductions et exonérations • Calcul de l'impôt • Régime des liquidations de sociétés
Ressources en ligne	/
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Syllabus • De Wolf, M., Thilmany, J. et Malherbe, J. (2013), Impôt des personnes physiques, Larcier • Darte, D., et Noël, Y. (2017), Maîtriser l'impôt des sociétés, EdiPro

Autres infos	/
Faculté ou entité en charge:	CLSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de gestion (horaire décalé 2)	FEHC2M	6		